

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de l'ENSG appliqués pour l'année scolaire 2018/2019 sont fixés conformément au document ci-joint.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'ENSG et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 6 juin 2019



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

18 JUIN 2019

TARIFS DE FACTURATION AU 1er Janvier 2019		
INSCRIPTIONS CONCOURS G2E	Copie Concours	10 €
FRAIS D'ETUDES ANNUELS niveau MASTER 1ère et 2ème année dans le cadre de la FORMATION CONTINUE	tarif complet pour public bénéficiant d'un financement d'un tiers	12 000 €
	tarif intermédiaire pour public sans financement	6 000 €
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION 3ème année FORMATION INGENIEUR	Entreprise	6 000 €
	Start Up	12 000 €
PRESTATIONS de FORMATIONS pouvant donner lieu à la perception de recettes liés aux frais d'études	250€ / ECTS	
Justificatif des prestations optionnelles complémentaires		
Participation demandée selon 1a 2a 3a boursiers ou non boursiers		8 € à 214 €
Autres tarifs		
Fournitures pédagogiques (reliures, transparents, etc)		0,3 €
Cartes photocopies support		2 €
Recharge 100 copies		4 €
Crédit 100 impressions supplémentaires		4 €
CD		2 €
Boussole		36 €
Casque		6 €
Lunettes		2 €
Gilet		4 €
Loupes		13 €
Carnet de terrain		12 €
Insertion publicitaire		500 €
Stands Geologia		
3 m2	modulables à la baisse selon les critères laissés à l'appréciation de l'ordonnateur	500 €
6 m2		1 200 €
9 m2		1 500 €
12 m2		2 100 €
18 m2		6 000 €
Repas exposants Geologia		22 €

Les tarifs tiennent compte du coût d'infrastructure des locaux : chauffage, éclairage, mise à disposition de matériel audiovisuel, informatique, entretien...

La mise à disposition de locaux aménagés est facturé dans le secteur imposable, la facturation doit donc faire apparaître la T.V.A au taux en vigueur à la date de facturation

Les tarifs peuvent être modifiés par l'établissement d'une convention